

Berne, le 18 juin 1891

Monsieur le Président,

Il circule en ce moment dans les chambres, à propos des négociations commerciales avec l'Allemagne et l'Autriche, une adresse au Conseil fédéral, déjà signée par un bon nombre de députés, et dans laquelle je suis pris personnellement à partie à cause de mes opinions libré-échangistes bien connues.

Depuis douze ans que j'ai à m'occuper des traités de commerce, je ne crois pas qu'il y ait eu à ce sujet une divergence de quelque importance entre les vues de mes collègues et les miennes. Le même accord s'est montré jusqu'ici en ce qui concerne les négociations pendantes, et je crois pouvoir inférer des pourparlers qui ont eu lieu entre M. le



et Neucher et moi, ainsi qu'avec
M. Hammer et Cramer-Peey, que
cet accord se maintiendra jusqu'au
bout.

Mais en présence des défiances
dont je suis l'objet et qui se mani-
festent d'une manière si inusitée,
je dois prier mes collègues de vouloir
bien me décharger de la direction
de ces négociations. Ce n'est nulle-
ment pour moi une question d'a-
mour-propre, mais je considère
uniquement l'intérêt de la chose,
qui exige, dans la phase difficile
où nous allons entrer, que les dé-
cisions du Conseil fédéral ne soient
pas d'avance suspectées par un

groupe important de l'assemblée
fédérale et du peuple suisse.

Agreez, monsieur le Prési-
dent, l'assurance de ma considé-
ration très distinguée

J.W.

(2839.)

Brienzwil 18. Juni 1891.

Kündigung vom Mitgliedern der
heid. Röde. Ober-Ruferschmid Company
gegen den Zollverein und die Gemeinde von
Baden zur Absonderung.

Gefügt der Gen. P. P. Duz, für den
die Leitung der Geschäfte zu überlassen.